Julien Dupont 75 bis rue de la grande porte  
75020 Paris  
Tel: 06 66 66 66 66  
[julien.dupont@xxxx.com](mailto:julien.dupont@xxxx.com)

Madame/Monsieur,  
Fonction  
Adresse  
Code Postal Ville

À [Ville], le [Date]

Objet : Demande de versement de l’indemnité compensatrice de congés payés

Madame,

Par la présente, je fais suite à la régularisation de mon solde de tout compte conséquence de la rupture du contrat de travail qui nous liait en raison de ma démission/mon licenciement/,etc.

À ce titre, vous m’avez fait parvenir mon dernier bulletin de salaire. Mais après l’avoir consulté, j’ai remarqué qu’il ne portait pas mention de l’indemnité compensatrice de congés payés.

Or, la jurisprudence stipule dans l’article L 223-14 du Code du travail que « lorsque le contrat de travail est rompu avant que le salarié ait pu bénéficier de la totalité du congé auquel il avait droit, il reçoit pour la fraction de congé dont il n’a pas bénéficié, une indemnité compensatrice… », soit dans mon cas l’équivalent de [nombre] jours au moment de mon départ dans l’entreprise.

Je vous remercie donc de bien vouloir me verser les sommes qui me sont dues dans les meilleurs délais. Je souhaiterais aussi que l’on me fasse parvenir une nouvelle fiche de paie rectifiée.

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Madame, l’expression de mes sentiments distingués.

                                                Signature.